ASSEMBLÉE NATIONALE | Luc Geismar
député de la 5e circonscription de Loire-Atlantique

VOTRE DÉPUTÉ
Luc **GEISMAR**

La députée Sarah El Haïry et moi-même, suppléant, avons été élus en 2017 pour vous représenter et légiférer à l'Assemblée nationale. Très impliquée, elle s'est rapidement distinguée par la qualité de son travail et fut appelée au sein du gouvernement Jean Castex le 26 juillet 2020, pour le poste de Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Je suis alors devenu député de la 5e circonscription de Loire-Atlantique.

La lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 a été depuis un an une contrainte pour la vie sociale, culturelle et économique. La vie démocratique a toutefois été maintenue, grâce aux efforts et à l'engagement de chacun et à des adaptations rapides et efficaces.

Dans ce contexte inédit, j'ai pu rencontrer de nombreuses personnes intéressées par le rôle et les fonctions du député. J'ai également eu le bonheur d'échanger avec nos jeunes concitoyens, lors de mes visites dans des écoles de notre territoire, sur un certain nombre de sujets, que j'ai souhaité reprendre ici.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ÊTES-VOUS DÉPUTÉ ?

Le rôle du député suppléant est de remplacer le député dans certaines circonstances. J'ai pris la fonction le 27 août 2020.

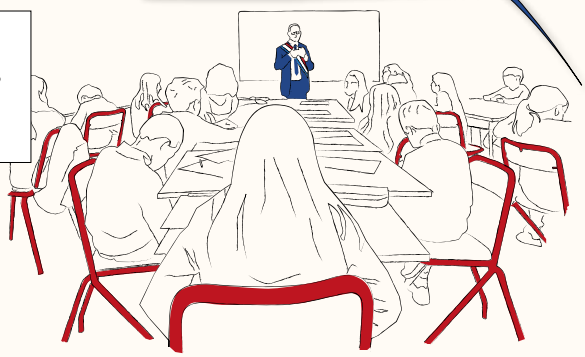

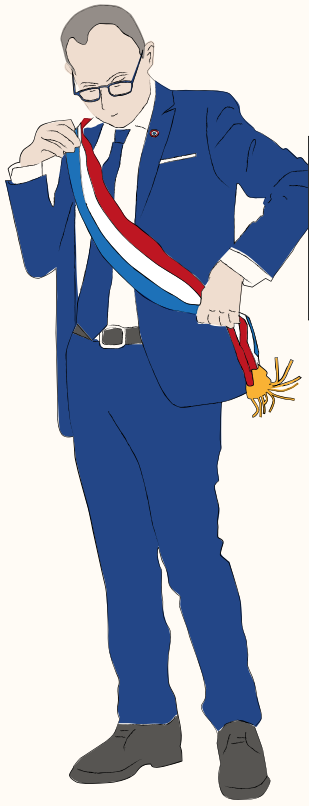

QUI ÊTES VOUS EXACTEMENT ? QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je suis le père d'un garçon de 16 ans. J'habite depuis une vingtaine d'années à Sainte-Luce-sur-Loire, mais je suis natif d'Alsace. Après des études dans le secteur bancaire, j'ai travaillé pour une grande entreprise du tourisme qui gère des centres de vacances. J'ai commencé à exercer des fonctions politiques d'élu dans ma commune de Sainte-Luce-sur-Loire avec le souhait de mettre l'Humain au cœur de mon action.

POUVEZ-VOUS RÉSUMER VOS VALEURS EN 2 MOTS ?

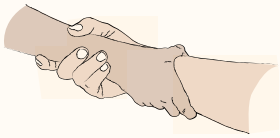

LA SOLIDARITÉ

revêt une importance particulière à mes yeux, car il est fondamental de venir en soutien aux plus fragiles.

&

LA PROXIMITÉ

est un principe auquel j'attache de l'importance pour que les particularités de nos territoires soient prises en compte, et qu'aucun ne soit lésé.

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

INTERVIEW CROISÉE

Sarah El Haïry / Luc Geismar

COMMENT S'EST PASSÉE LA PRISE DE FONCTION?

S.E.H. : Cela a ressemblé à l'élection de 2017. Je me suis mise au travail le jour même tout en veillant à transmettre les dossiers importants à Luc afin d'assurer la continuité. Je garde d'ailleurs un œil attentif sur certains d'entre eux.

L.G. : Dès mon entrée en fonction, les choses sont allées très vite. Immédiatement, j'ai pu prendre part aux débats sur des sujets très importants, comme le budget ou les mesures sanitaires.

QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR NOTRE TERRITOIRE?

S.E.H. : Chaque matin je lis Presse Océan et Ouest-France, je reste toujours attentive à l'actualité de notre territoire et à ceux qui la font. Régulièrement, j'invite mes collègues du Gouvernement à découvrir par des déplacements les richesses et les engagements de chez nous. De nombreux ministres sont venus sur notre circonscription, et j'ai eu la fierté de recevoir le Président de la République au Cellier. Mon énergie vient d'ici et chaque week-end je recharge les batteries. Je suis en lien continu avec nos élus locaux pour les associer et prendre des décisions actées par la Gouvernement.

L.G. : Je suis à l'écoute des acteurs de mon territoire, de ses habitants, et je m'imprègne de leurs avis pour que les textes législatifs et l'action du Gouvernement prennent en compte les particularités de ma circonscription, et pour faire remonter au Gouvernement les priorités de nos territoires.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ POUR VOUS, LORS DE VOTRE ARRIVÉE AU GOUVERNEMENT/À L'ASSEMBLÉE?

S.E.H. : Etre élue et être nommée sont deux responsabilités différentes et deux marques de confiances qui honorent et que l'on n'oublie pas. Jamais. J'ai emporté avec moi mes combats, en particulier sur la vie associative, avec la loi que j'ai écrite sur les questions de trésoreries. Mais aussi la reconnaissance du bénévolat, de la jeunesse pour lutter contre le non-recours au droit ou encore les engagements que je défendais hier et que je fais vivre aujourd'hui à travers le Service Civique ou encore le Service National Universel.

L.G. : Arriver comme député à l'Assemblée impose de se mettre au service d'une cause plus grande que soi, avec une responsabilité très particulière, celle de représenter la Nation. Cela impose un oubli de soi, pour se mettre au service de l'intérêt général.

QUEL EST VOTRE RÔLE AU SERVICE DE LA FRANCE?

S.E.H. : Servir la France c'est servir les Français, ma mission est de faire que chaque jeune trouve son chemin. Cette mission est une des priorités du président de la République.

L.G. : En tant que député, je suis avant tout représentant de la Nation, même si je suis élu d'un territoire. À ce titre, je suis au service de tous les Français, par tous les moyens que m'offre ma fonction : vote de la loi, contrôle du Gouvernement, évaluation des politiques publiques.

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

VOTRE DÉPUTÉ

Nous sommes 577 députés, chacun représente une circonscription (territoire géographique), dont les actions ne sont pas pour autant réduites à ce secteur. Il pense avant tout à l'intérêt de tous les Français.

POURQUOI PORTEZ-VOUS UNE ÉCHARPE ET POURQUOI LA PORTEZ-VOUS DE CETTE FAÇON ?

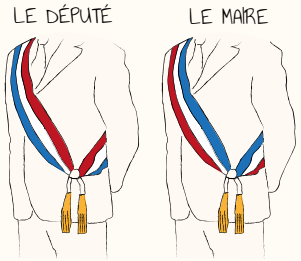

En France, l'écharpe est un symbole porté par les titulaires de fonctions électives. Elle est aux couleurs de la France, bleu-blanc-rouge. Les parlementaires portent l'écharpe avec le bord rouge près du col, et pour les maires, c'est le bleu qui est près du col.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPUTÉ ?

FAIRE LES LOIS
(AVEC LE SÉNAT)

- Proposition de loi amendements
- Vote
- Conseil constitutionnel

CONTRÔLER
(LE GOUVERNEMENT)

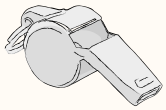

- Motion de censure
- Interroger et examiner les actions du gouvernement

ÉVALUER
LES POLITIQUES PUBLIQUES

- Mesurer les effets des réformes
- Améliorer la transparence
- Anticiper les mesures à prendre

COMMENT EST L'HÉMICYCLE ?

C'est un demi-cercle qui permet à chacun des parlementaires de voir et d'être vu dans tout l'hémicycle, afin de pouvoir organiser au mieux les débats. Son décor n'a pas changé depuis sa création en 1832, et c'est là que s'écrit la vie politique du pays et son avenir démocratique. Une verrière apporte un éclairage qui ne varie jamais pour favoriser le travail quelle que soit l'heure du jour et de la nuit.

ET QUELLE EST VOTRE PLACE DANS L'HÉMICYCLE ?

Le positionnement géographique des partis politiques est en fonction de leur courant. Ainsi, les partis de gauche sont à gauche et les partis de droite sont à droite. Comme j'adhère à un parti centriste, je suis au centre et j'occupe le siège n°189.

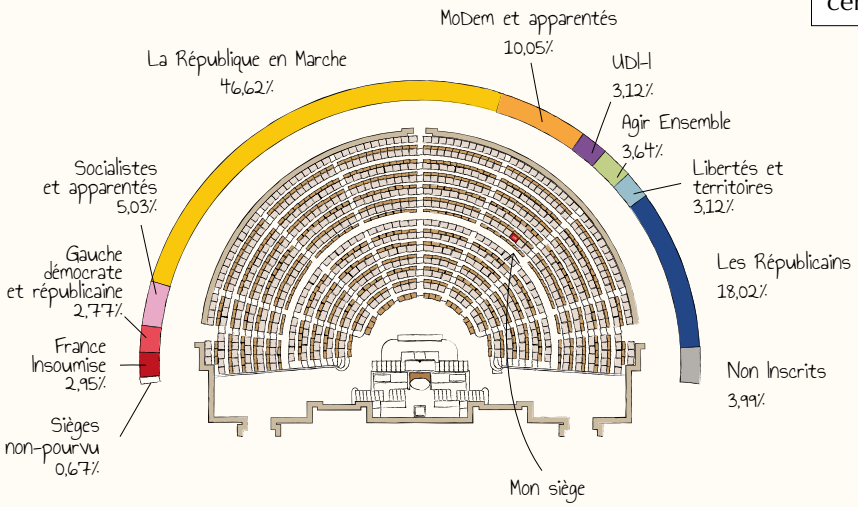

POURQUOI Y A-T-IL PEU DE DÉPUTÉS EN MÊME TEMPS DANS L'HÉMICYCLE ?

En période de pandémie, c'est un peu particulier, puisque pour respecter les gestes barrières liés à la Covid, il ne peut y avoir au maximum qu'un député sur deux présent dans l'hémicycle.

Cependant, même en temps normal, les députés peuvent rarement être au complet lors de l'examen des textes. En effet, lorsque l'hémicycle travaille, les 8 commissions permanentes, les groupes de travail et autres instances dans lesquels siègent les députés, travaillent simultanément. Nous sommes donc obligés de nous organiser pour que nos groupes politiques assurent les permanences dans toutes les instances, tout en tenant compte que les députés ont également du travail en circonscription.

QUELLE EST VOTRE ORIENTATION POLITIQUE ?

Je suis centriste. Mon positionnement se veut modéré, et je souhaite dépasser les clivages politiques historiques, avec une volonté d'ouverture.

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

À L'ASSEMBLÉE

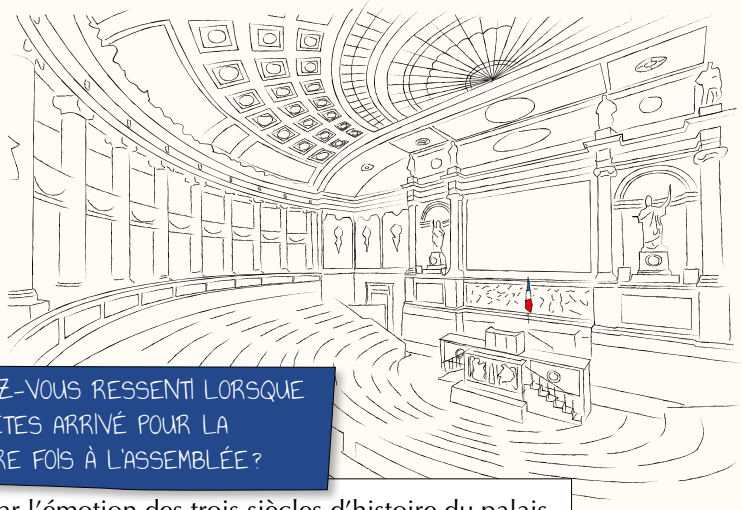

QU'AVEZ-VOUS RESSENTI LORSQUE VOUS ÊTES ARRIVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ASSEMBLÉE ?

Pris par l'émotion des trois siècles d'histoire du palais Bourbon, je me suis senti humble, investi par la fonction au service de la France et des Français.

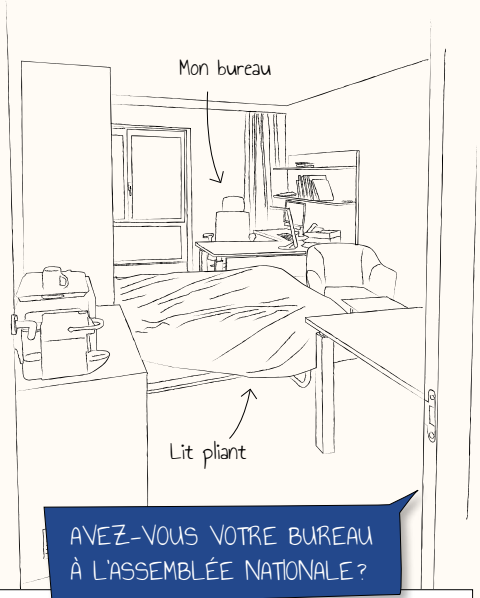

AVEZ-VOUS VOTRE BUREAU À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

J'ai un bureau dans une annexe de l'Assemblée. Il s'agit d'une chambre/bureau où je travaille et où je dors lorsque je siège.

QUEL EST VOTRE EMPLOI DU TEMPS ? COMMENT SE DÉROULE VOTRE SEMAINE ?

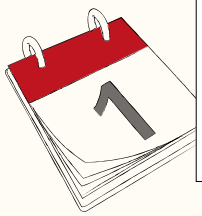

Je siège en moyenne entre 2 et 3 jours par semaine à l'Assemblée, généralement en milieu de semaine. Le reste du temps est consacré au travail des dossiers, à des visites, des rencontres, des réunions en circonscription.

EST-CE QUE VOUS TRAVAILLEZ LE WEEK-END ?

Oui, dès lors qu'il y a des textes sur lesquels je dois intervenir qui sont à l'étude le week-end. Par ailleurs, je peux également avoir des évènements ou des rendez-vous sur la circonscription. Cependant, avec la crise sanitaire, nous avons eu moins d'évènements et de manifestations le week-end qu'en temps normal.

AVEZ-VOUS UNE LIMOUSINE AVEC UN CHAUFFEUR ?

Je circule avec mon véhicule personnel. Je prends le train et les transports en commun pour mes déplacements parisiens. Si je dois faire un déplacement hors transports en commun, j'utilise le parc auto et vélo de l'Assemblée.

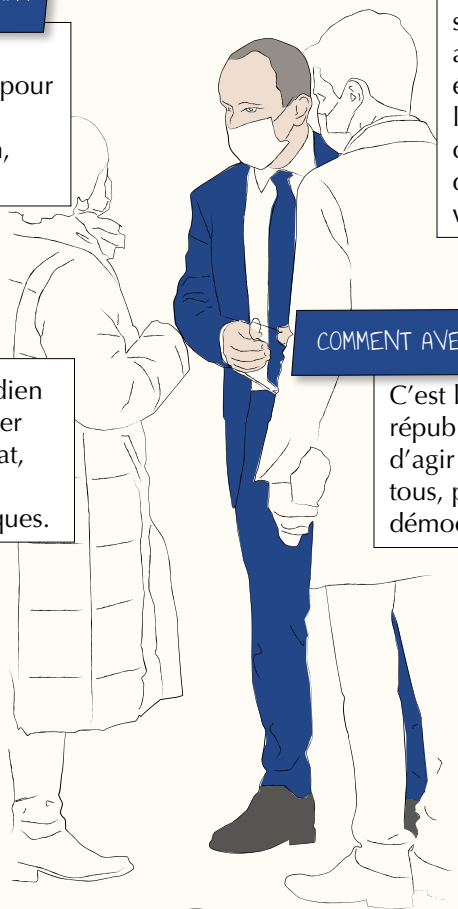

EST-CE QU'IL Y A DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AVEC VOUS ?

Oui, plusieurs personnes m'aident au quotidien dans ma mission. Ils me permettent de gagner en efficacité, en particulier pour le secrétariat, l'organisation de mon agenda, pour la communication et pour les questions juridiques.

COMMENT AVEZ-VOUS EU L'IDÉE DE DEVENIR DÉPUTÉ ?

C'est le résultat d'un engagement citoyen et républicain. J'ai à cœur depuis longtemps d'agir pour la collectivité et le bien-être de tous, pour préserver les valeurs de notre démocratie et garantir la justice sociale.

EST-CE QUE C'EST VOTRE PREMIER ENGAGEMENT CITOYEN ?

J'ai été par le passé conseiller municipal et adjoint au maire dans ma commune. J'ai également eu un engagement syndical en entreprise.

COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES FAUT-IL POUR DEVENIR DÉPUTÉ ?

Il n'y a pas de diplôme requis pour la fonction de député. Il suffit d'être éligible, c'est-à-dire d'être majeur et de nationalité française. Chaque député a son parcours personnel.

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

VOTER LA LOI

Avant de voter une loi, il est indispensable de réaliser un travail préparatoire qui consiste à collecter tous les avis et consulter toutes les études qui tentent d'explorer les conséquences de l'adoption de cette loi. Cela doit permettre d'évacuer les a priori que nous pouvons avoir, et de voter en conscience dans l'intérêt général.

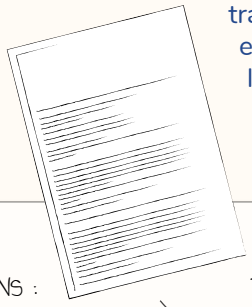

QUE FAUT-IL FAIRE AVANT DE VOTER UNE PROPOSITION DE LOI ?

UNE LOI PEUT ÊTRE PROPOSÉE DE 2 FAÇONS :
- PAR LE GOUVERNEMENT, C'EST UN PROJET DE LOI
- PAR UN DÉPUTÉ, C'EST UNE PROPOSITION DE LOI

TRAVAIL PRÉPARATOIRE

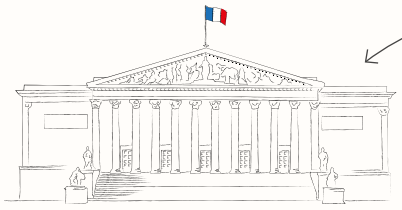

ASSEMBLÉE NATIONALE
en commission puis en séance publique

SÉNAT
en commission puis en séance publique

COMMISSION MIXTE PARITAIRE*
*la commission mixte paritaire, est composée d'un même nombre de députés et de sénateurs

NON-CONCLUSIVE :
nouvelle lecture dans chacune des chambres. Si pas d'accord, la version de l'Assemblée Nationale prévaut.

CONCLUSIVE :
dernière lecture dans chacune des chambres, sur le texte voté en CMP

CONSEIL CONSTITUTIONNEL
Éventuel passage du texte au Conseil constitutionnel (si saisine)

PROMULGATION DE LA LOI

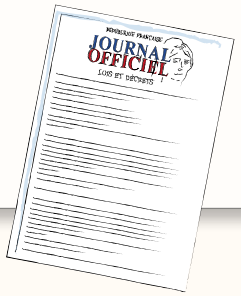

Le vote d'une loi à l'Assemblée nationale :

1- elle est étudiée en commission permanente (8 commissions différentes) ;

2- elle est examinée en séance publique.
Elle est débattue au travers des amendements qui viennent modifier ou compléter le texte de loi. Chaque amendement est présenté par son auteur, puis débattu et voté.
Le vote se fait ensuite à main levée ou par voie électronique.

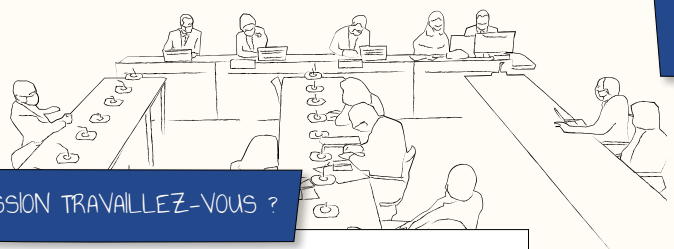

DANS QUEL COMMISSION TRAVAILLEZ-VOUS ?

Chaque député fait partie d'une commission. Je travaille au sein de la commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation qui traite également de la jeunesse et du sport. Je suis intervenu plusieurs fois dans l'hémicycle pour questionner des ministres sur des sujets portés par cette commission.

QUELLE EST LA LOI LA PLUS IMPORTANTE QUE VOUS AYEZ VOTÉE ?

Toutes les lois ont leur importance, qu'elles modifient la Constitution ou viennent toucher à la vie quotidienne. Il existe toutefois une loi particulièrement importante qui revient tous les ans, et qui occupe les parlementaires d'octobre à décembre. Il s'agit de la loi de finances, qui détermine les recettes et dépenses de l'État pour l'année à venir, et permet donc la bonne application des politiques publiques.

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

EN CIRCONSCRIPTION

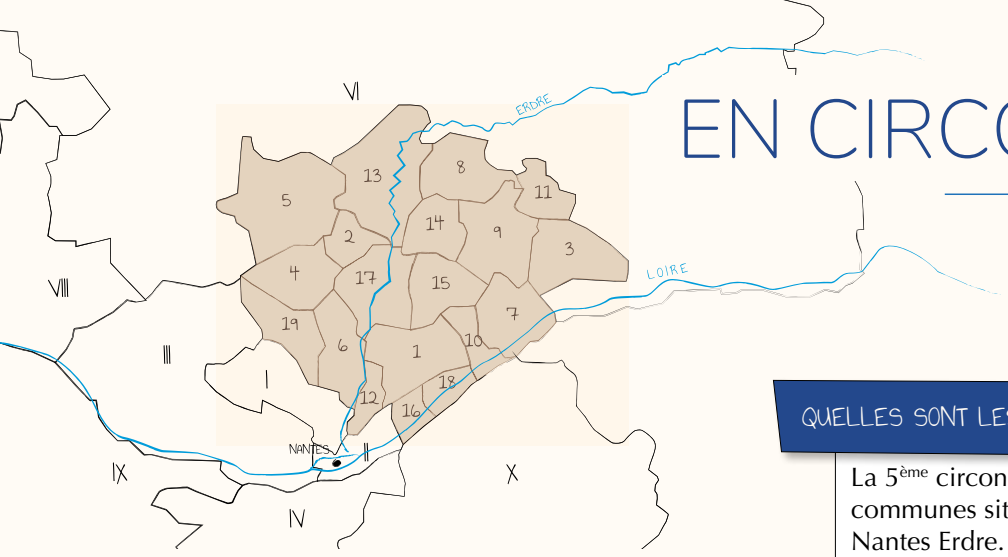

1 Carquefou | 2 Casson | 3 Couffé | 4 Grandchamp-des-Fontaines
5 Héric | 6 La Chapelle-sur-Erdre | 7 Le Cellier | 8 Les Touches | 9 Ligné
10 Mauves-sur-Loire | 11 Mouzeil | 12 Nantes Erdre | 13 Nort-sur-Erdre
14 Petit-Mars | 15 Saint-Mars-du-Désert | 16 Sainte-Luce-sur-Loire
17 Sucé-sur-Erdre | 18 Thouaré-sur-Loire | 19 Treillières

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION ?

La 5ème circonscription de Loire-Atlantique compte 19 communes situées dans l'est du département, dont Nantes Erdre. Ce sont les territoires de la rive droite de la Loire. La circonscription est donc rurale et urbaine : exploitations agricoles, zones industrielles et de services côtoient l'Erdre et la Loire.

CONNAISSEZ-VOUS TOUS LES MAIRES ? LES AVEZ-VOUS TOUS RENCONTRÉS ?

Même si je connaissais certains maires de la circonscription avant mon entrée en fonction, je les ai aujourd'hui tous rencontrés dans le cadre de mon mandat de député, sur leurs communes ou à l'occasion de visites et d'événements qui animent le territoire.

AVEZ-VOUS RENCONTRÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER MINISTRE ?

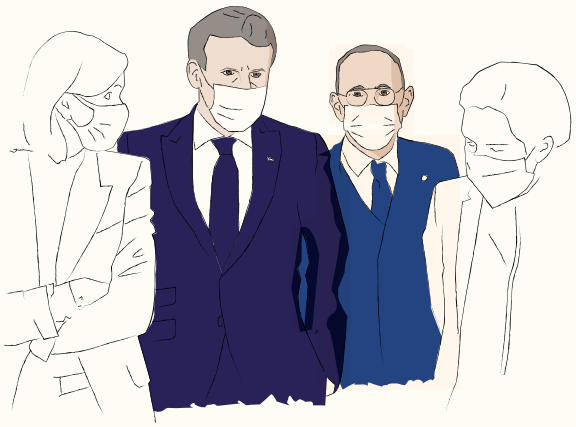

La séparation des pouvoirs interdit au Président de la République d'accéder à l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Aussi, un député a peu l'occasion de le rencontrer. Il peut arriver que lors de ses déplacements, le Président soit accueilli par un député sur sa circonscription. Ce fut le cas pour moi, lorsque le président Emmanuel Macron est venu sur la commune du Cellier.

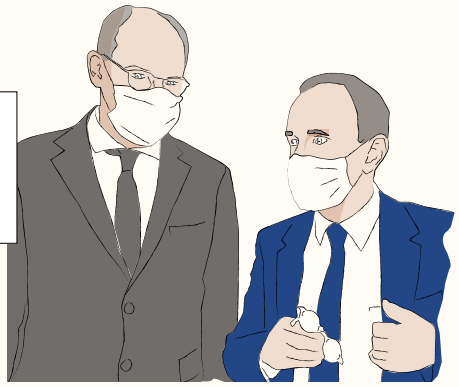

Un député rencontre davantage le Premier ministre et d'autres ministres, notamment lors des questions au Gouvernement ou des travaux parlementaires. Il peut aussi le rencontrer lors d'un de ses déplacements sur le département.

SUIVEZ MON ACTUALITÉ
FLASHEZ LE QR-CODE

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

DURANT VOTRE MANDAT, QUEL SUJET SOUHAITERIEZ-VOUS PLUS QUE TOUT FAIRE ÉVOLUER ?

Je travaille tous les textes qui passent devant l'hémicycle, mais il y a des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur. Ainsi, je suis très sensible aux questions liées à la fin de vie, et je souhaite être en mesure de faire avancer le débat. Je suis également intéressé par les thématiques qui touchent à l'agriculture, et en particulier à la transmission des exploitations agricoles et à la formation des futurs agriculteurs, de manière à pérenniser notre modèle agricole familial français.

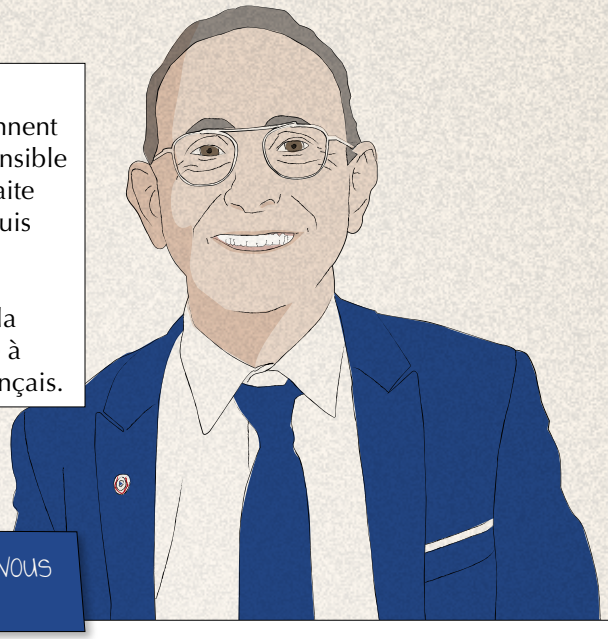

APRÈS LA CRISE DU COVID QUE FEREZ-VOUS POUR LE RETOUR À LA VIE NORMALE ?

Durant la crise sanitaire, nous avons tous pu constater l'engagement exceptionnel de nos soignants et personnels médico-sociaux, qui ont lutté chaque jour pour protéger, soigner, vacciner les Français. Je remercie et félicite toutes ces personnes pour leur courage et leur extraordinaire engagement dans cette lutte. Lorsque l'épidémie sera terminée, je souhaite pouvoir aller à leur rencontre pour leur manifester toute ma gratitude.

Les mesures de confinement et de limitation des interactions sociales m'ont empêché d'aller autant que je l'aurais voulu à votre rencontre, du fait de l'annulation de nombreux évènements et manifestations. Je souhaite organiser des permanences dans chaque ville de ma circonscription, pour échanger avec vous.

La levée des mesures sanitaires nous permet progressivement de retrouver des temps d'échanges et de convivialité. J'espère pouvoir organiser bientôt un tel moment, avec les acteurs de notre circonscription. Je souhaite aussi pouvoir retrouver mes proches dont j'ai été séparé pendant cette crise sanitaire.

Luc **Geismar**, député de la 5e circonscription de **Loire-Atlantique**

MOUVEMENT DEMOCRATE

@GeismarLuc

@GeismarLucDepute

/LucGeismar

www.depute-geismar.fr

Assemblée Nationale
Luc GEISMAR
Député
de Loire-Atlantique
République française

Conception et réalisation : équipe parlementaire du député Luc Geismar - Crédits photos : ©Philippe Devernay / ©Maxime Castric - **Ne pas jeter sur la voie publique**